

Compte-rendu réunion conseil pédagogique 1 _ 27 septembre 2023

Ouverture du CP à 17h10.

Mme Campels précise en préambule que sont présents les coordonnateurs disciplinaires mais également des professeurs principaux pour quasiment chaque niveau.

1/ Présentation des IMP pour avis

CF pièce jointe (document corrigé)

2/ Calendrier des examens blancs écrits et oraux et devoirs du samedi matin

Cf document annexe corrigé.

Au moment de la tenue de ce CP, le calendrier officiel français pour les examens n'est pas paru. Avec le report des spécialités en juin se pose la question de décaler les épreuves plus tardivement dans l'année, voire de l'opportunité de faire un bac blanc en semaine.

Dates de début d'année confirmées ; pour les autres dates, le CP sera consulté une fois que le calendrier de fin d'année des examens sera fixé.

Attention, 2 samedis ne seront pas compatibles avec des devoirs blancs : le samedi 18 mai (Nuit du Code) et le samedi 25 mai (fête du lycée).

La question des devoirs communs, hors épreuves ponctuelles terminales, est posée : maintien de l'organisation de devoirs communs pour l'enseignement scientifique (organisation sur temps scolaire).

3/ Calendrier du stage en entreprise des élèves de Seconde

Avis favorable du CP pour la mise en place du stage sur la dernière semaine de juin.

4/ EPI : mise en œuvre 2023-2024

Suite au CP de juin 2023, M. Ragouvin propose aux enseignants de renseigner via un document partagé les EPI menés par niveau. Pour rappel, chaque élève doit avoir eu un EPI au cours du cycle 4 et peut le présenter lors de l'épreuve orale du DNB.

5/ Devoirs faits, heures de soutien et d'approfondissement 6^{ème}

Cf doc joint

M. Ragouvin présente et explique les modalités retenues pour cette rentrée. Ce dispositif est évolutif et fera l'objet d'une réunion de concertation et de retour d'expériences afin d'améliorer le dispositif au plus près des réalités de l'établissement.

6/ Informations diverses

- Pour information : dates de fin de trimestres

Trimestre 1 : du 1er septembre au 21 novembre

- 21 novembre : arrêt des notes
- 23 novembre : Date limite de saisie des appréciations (professeurs ET professeurs principal dans sa discipline)
- Conseils de classe du 27 novembre au 8 décembre.

Trimestre 2 : 22 novembre au 13 février

- 13 février : arrêt des notes.
- 15 février : Date limite de saisie des appréciations (professeurs ET professeurs principal dans sa discipline)
- Conseils de classe du 19 février au 15 mars.

Trimestre 3 : 14 février au 26 mai

3e/2ndes/1eres :

- 26 mai : arrêt des notes
- 29 mai : Date limite de saisie des appréciations (professeurs ET professeurs principal dans sa discipline)
- Conseils de classe à partir du 3 juin.

6e/5e/4e/terminales (à préciser) :

- 12 juin : Arrêt des notes
- 14 juin : Date limite de saisie des appréciations (professeurs ET professeurs principal dans sa discipline)
- Conseils de classe à partir du 17 juin

Les dates d'arrêt des notes des classes de 3ème, 2nde et 1ère sont imposées par les procédures spécifiques liées à ces classes (orientation ou bac).

Résultats sondages distanciel-présentiel : une très large majorité est en faveur du distanciel pour les rencontres avec les parents et pour les conseils de classe. Taux de réponse :

RIPP:

Nom	Prénom	répondu	Distanc...	Présen...
▷ Professeurs (68)		79%	70%	31%

Conseils de classe :

Nom	Prénom	répondu	Distanc...	Présen...
▷ Professeurs (69)		78%	67%	35%

7/ Questions diverses

L'équipe de SPC fait remonter qu'avec la montée des cohortes, il y avait une nécessité de compléter ou de renouveler le matériel existant (point sera vu en équipe disciplinaire).

Question des lettres de recommandation demandées par les familles directement aux enseignants : les lettres sont adressées directement par l'établissement d'origine à l'établissement d'accueil ; les familles n'ont pas connaissance de ce qui est écrit dans les lettres de recommandation.

Question des Chromebook et de leur reconduction automatique : l'établissement s'était repositionné il y a 2 ans en faveur à nouveau des Chromebook. La plupart des logiciels sont compatibles avec les Chromebook (voir directement avec le référent numérique de l'établissement).

Charge de professeur principal : une réflexion globale sera menée afin de trouver des solutions (2 PP par classe par exemple, avec partage de la mission de PP).

Question sur ADN : le programme sera reconduit. Retours positifs côté élèves. Pour cette année, le problème des effectifs n'impactera pas l'accueil des élèves du programme. Comme l'an dernier, une réunion sera programmée, à laquelle participent les professeurs principaux de 2nde afin d'étudier les candidatures

Spécialités et emplois du temps : une demande est faite concernant la pertinence d'enchaîner 2 X 2h dans les EDT. M. Ragouvin peut proposer une autre organisation mais cela aura forcément d'autres impacts et conséquences sur les services des professeurs.

Clôture du CP à 19h10.